



Décision d'approbation de modèle
n° 00.00.573.002.1 du 24 novembre 2000

COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE LANDIS & GYR
MODELE L16C3

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 28 décembre 1935 relatif à la vérification des compteurs d'énergie électrique et de l'arrêté du 6 janvier 1987 relatif à la construction et à l'approbation de types de compteurs d'énergie électrique, fondés sur un principe électronique.

FABRICANT :

Siemens Metering SA - 30, avenue du Président Auriol - BP 3150 - 03115 Montluçon Cedex

CARACTERISTIQUES :

Le compteur Landis & Gyr, modèle L16C3, est un compteur d'énergie électrique pour courants alternatifs monophasés à deux fils, dont le fonctionnement est basé sur un principe électronique.

Les principales caractéristiques de cet instrument, sont les suivantes :

- Tension nominale : 230 V,
- Courant de base : 15 A,
- Courant maximal : 90 A,
- Facteur de charge : 6
- Constante du compteur : 1 Wh par impulsion.

Le compteur Landis & Gyr, modèle L16C3, se compose de trois sous-ensembles :

- Le bloc de comptage, enfermé dans un boîtier moulé composé d'un socle et d'un couvercle clipsé, et comprenant l'électronique, l'afficheur à cristaux liquides, deux boutons poussoirs, les indications signalétiques et les borniers ;
- Le cache-bornes supérieur, clipsé sur le socle, équipé d'un dispositif de scellements réservé au distributeur d'énergie. Ce cache-bornes recouvre les connexions vers le réseau de distribution, un bouton poussoir de programmation locale et une sortie téléreport ;
- Le cache-bornes inférieur, clipsé sur le socle, recouvrant les connexions vers le client, une sortie téléinformation et deux fusibles.

SCELLEMENTS :

Le démontage du boîtier renfermant la partie mesure est protégé par deux pièces en plastique enclipsables, indémontables sans destruction et qui reçoivent la marque de vérification primitive.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

L'instrument concerné par la présente décision porte sur sa face avant par marquage au laser le numéro figurant dans le titre de celle-ci.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Lors de la vérification primitive, les essais de marche à vide et de démarrage, peuvent être remplacés par un essai de justesse réalisé dans les conditions de référence suivantes :

- Valeur du courant : 0,02 Ib,
- Facteur de puissance : 1,
- erreur maximale tolérée : $\pm 3 \%$.

DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas permettant d'identifier le modèle sont déposés à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement d'Auvergne, à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant, sous le numéro DA 03-58.

VALIDITE :

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Les indications relevés à distance ne sont pas soumises au contrôle de l'état.

ANNEXES :

- notice descriptive,
- dessins n° 1 et 2.

Pour le secrétaire d'État et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

Annexe à la décision d'approbation de modèle n° 00.00.573.002.1

Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr Modèle L16C3

NOTICE DESCRIPTIVE

DESCRIPTION :

Le compteur d'énergie électrique Landis & Gyr, modèle L16C3, est composé :

- d'une alimentation qui fournit à partir du réseau, la tension continue nécessaire au fonctionnement du compteur,
- d'un module de comptage, comportant un composant spécialisé MMI, utilisé en mode "effet Hall" qui traite et délivre les informations énergie, tension et courant à l'unité centrale ,
- d'une unité centrale gérant le fonctionnement du compteur,
- d'un ou plusieurs circuits intégrés ASIC pour les applications spécifiques de gestion de surveillance, d'alimentation et des fonctions périphériques,
- d'un afficheur à cristaux liquides,
- d'un dispositif électro-optique (diode électroluminescente située à gauche de l'afficheur) délivrant un signal lumineux reflétant la constante du compteur.

La partie supérieure du compteur est recouverte par un cache bornes pourvu d'un dispositif de scellement propre au distributeur.

La partie inférieure, amovible et scellable, recouvre les bornes de connexion vers le client.

SECURITES :

Les paramètres métrologiques ne sont pas modifiables.

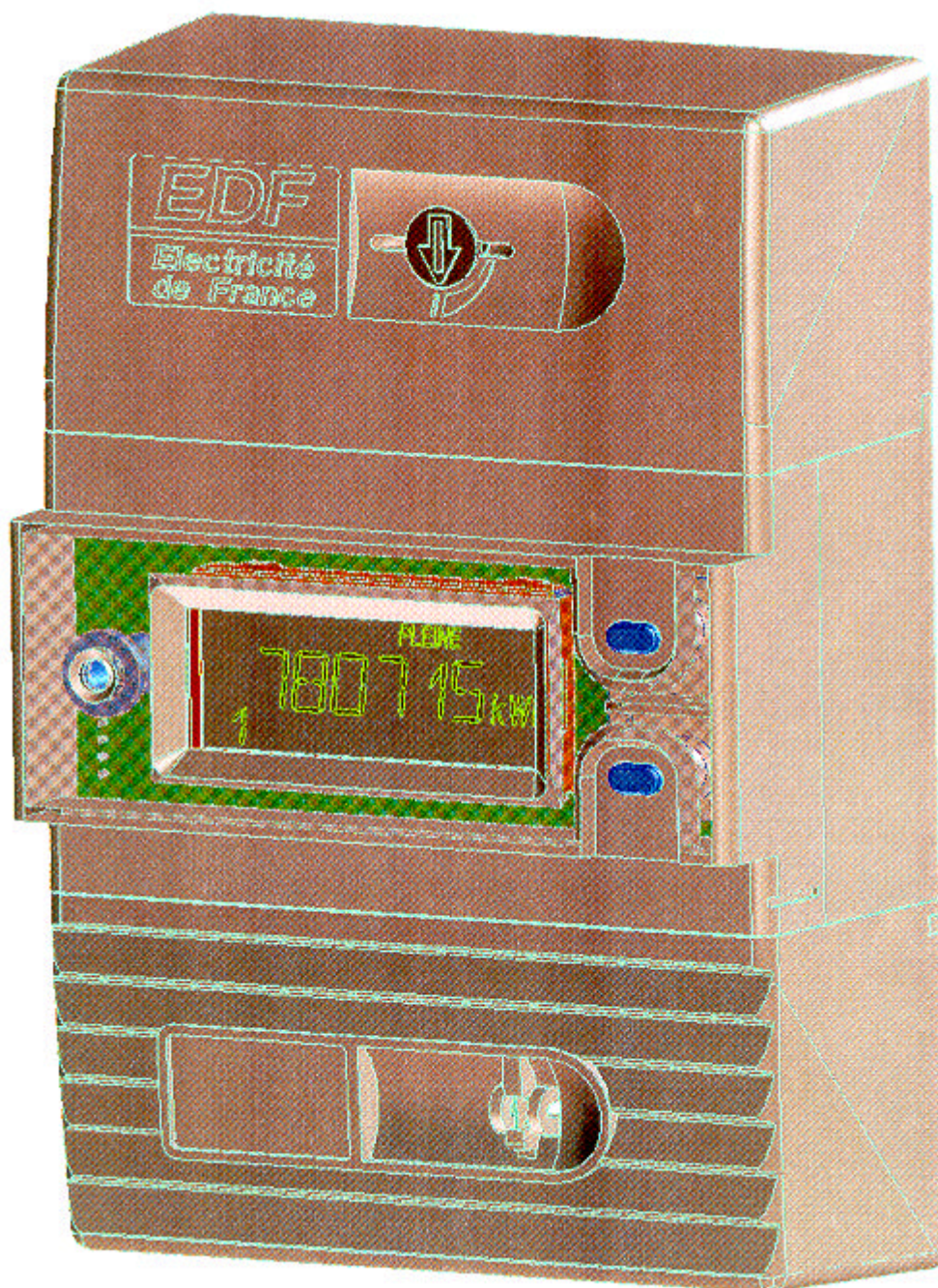
Le compteur d'énergie électrique Landis & Gyr, modèle L16C3, dispose :

- d'un dispositif de détection de l'ouverture du cache borne supérieur qui permet de mémoriser le nombre d'ouverture du boîtier,
- d'une programmation des données relatives au contrat souscrit qui peut s'effectuer :
 - . par télé programmation (verrouillage par cryptage)
 - . par un bouton poussoir, situé sous le cache bornes supérieur, permettant d'initialiser la séquence de programmation.
- d'un test afficheur qui peut être activé par bouton poussoir.

Annexe à la décision d'approbation de modèle n° 00.00.573.002.1

**Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr
Modèle L16C3**

Dessin n° 1 - Vue d'ensemble



Annexe à la décision d'approbation de modèle n° 00.00.573.002.1

**Compteur d'énergie électrique Landis & Gyr
Modèle L16C3**

Dessin n° 2 - Emplacement des clips scellements

